

MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

Théâtre des Chimères

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Théâtre des Chimères

75, avenue du Maréchal Juin - 64200 Biarritz

Ce rapport contient 10 pages

MB-101-184

MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

Théâtre des Chimères

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 75, avenue du Maréchal Juin - 64200 Biarritz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Théâtre des Chimères, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Pau, le 17 mars 2010



Maurice Birade
Commissaire aux comptes

BILAN			
I - ACTIF			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Concessions, Brevets Solde au 01/01/2009 Sans changement		3 732.44	
Amortissements au 01/01/2009 Sans changement		3 732.44	
			0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Matériel de son Solde au 01/01/2009 12/1/2009 Achat CBS	14 371.67 3 945.96	18 317.63	
Amortissements au 01/01/2009 Dotations 2009	14 046.11 1 090.97	15 137.08	
			3 180.55
Matériel de Lumière Solde au 01/01/2009 Pas de mouvement Amortissements au 01/01/2009 Sans changement		44 819.38 44 819.38	
			0.00
Matériel Scénique Solde au 01/01/2009 Sans changement	38 000.15	38 000.15	
Amortissements au 01/01/2009 Dotations 2009	36 457.74 863.81	37 321.55	
			678.60
Agencements, Aménagements Solde au 01/01/2009 Sans changement	144 356.00	144 356.00	
Amortissement au 01/01/2009 Dotations 2009	92 709.47 7 196.90	99 906.37	
			44 449.63
Matériel de bureau et informatique Solde au 01/01/2009 Sans changement	17 312.62	17 312.62	
Amortissements au 01/01/2009 Dotations 2009	15 865.05 1 368.38	17 233.43	
			79.19

I - ACTIF (suite)		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titre de Participation		
Solde au 01/01/2009	1 601.25	
Sans changement		1 601.25
Dépôts et cautionnements		
Solde au 01/01/2009	3 175.82	
Sans changement		3 175.82
		4 777.07
AUTRES CREANCES		
TVA déductible sur biens et services	1 641.35	
TVA a régulariser	227.67	
Solde subvention Ville Biarritz	2 723.00	
Solde subvention C. Regional	4 407.44	
FTB	60.60	
		9 060.06
DISPONIBILITES		
Valeurs Mobilières de Placement (158 SICAV Eficcop)	38 240.58	
Solde Comptable Banque Française Crédit Coopératif au 31/12/2009	91 359.68	
Solde Caisse d'Epargne au 31/12/2009	1.97	
Solde Caisse au 31/12/2009	1 451.92	
		131 054.15
		193 279.25

BILAN			
II - PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Report à Nouveau		-18 769.99	
Perte de l'exercice		-19 021.28	
Subvention d'Equipement :			
DRAC 04/12/95	41 275.57		
REGION 04/07/95	15 244.90		
CONSEIL GENERAL 03/04/96	7 622.45		
FDS Européen 31/10/95	33 912.28		
Subvention Département - Praticables	2 065.17		
	100 120.37		
Quote part Subvention reprise en résultat :			
DRAC	-27 332.36		
REGION	-10 095.18		
CONSEIL GENERAL	-5 047.50		
Subvention Département - Praticables	-2 065.17		
FDS Européen	-22 456.40		
	-66 996.61	33 126.76	
Réserve de trésorerie			
Solde au 01/01/2009	96 355.69		
		96 355.69	
			91 691.18
FOURNISSEURS			
Collectivités Service	991.65		
Frais PTT	63.15		
GEEC	4 406.16		
Marie Jul et Jean Marie	610.47		
Sophie Coiffeur	80.00		
SACD SACEM	7.85		
ELKAR	69.00		
Neopost 12/2009	664.21		
Cotisation Syndeac 2009	760.00		
La BS du spectacle	727.57		
Impression numérique	303.78		
Argus	396.96		
Haitz Jean (Location)	120.00		
SACD	70.07		
Bazter Eder	45.46		
Argus (réabonnement)	269.10		
Maison Association	600.00		
Impr. Labourd	328.90		
Impr. Azizmendi	729.56		
CBS	141.99		
Divers	919.91		
			12 305.79
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Provision Congés payés	5 498.00		
FCAP 4E T 2009	128.00		
ASSEDIC DEC 2009 GARP 12/2009	1 057.00		
CMB 2009	340.16		
FNAS 4E T 2009	639.00		
CONGES SPECTACLES 4E T 2009	4 379.00		
AUDIENS 4E T 2009	5 867.00		
ASSEDIC 4E T 2009	1 294.00		
URSSAF DEC 2009	6 504.00		
AFDAS 4E T 2009	1 670.00		
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	105.85		

II - PASSIF (suite)		
TVA A DECAISSER	5 506.00	
TVA COLLECTEE	1 457.78	
TAXE APPRENTISSAGE 2009	1 399.09	
AUTRS CHARGES FISCALES	4 656.00	
		40 500.88
CREDITEURS DIVERS		
Sans changement - Dette bancaire Dailly		24 391.84
CHARGES A PAYER		
Cotisation FNAS 2003-2004-2005	7 946.59	
Geec DADS 2009	550.00	
Cac 2009	1 300.00	
Timbres 12/2009	264.92	
Frais déplacements 12/2009	453.37	
		10 514.88
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Cotisation d'avance	1 386.66	
Participations d'avance Ateliers	12 491.02	
		13 877.68
TOTAL DU PASSIF		193 282.25

COMPTE DE RESULTAT

Les produits représentent un total de **471 364.90 €** qui se détaillent ainsi :

CLASSE 70 : VENTES

Ventes de marchandises	327.34	
Ventes de Spectacles	50 939.40	
Prestations de Services	31 237.74	
Formations initiations	96 030.61	
Coproducteurs	6 161.14	

184 696.23

CLASSE 74 : SUBVENTIONS

	TTC	HT
ETAT		
Aide aux Compagnies	70 000.00	68 560.24
Option de spécialité	17 200.00	17 200.00
Intervention en milieu scolaire	3 400.00	3 400.00
REGION AQUITAINE		
Fonctionnement	45 000.00	44 074.43
Fonds commun Aquitain/Euskadi	16 640.34	14 497.51
COMMUNES		
Ville d'Hendaye	36 000.00	35 259.54
Ville de Biarritz	24 500.00	24 500.00
Ville de Bayonne	3 000.00	2 938.30
Ville d'Anglet	10 000.00	9 794.32
DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES		
Résidend	17 000.00	16 113.74
Fonctionnement	30 000.00	29 382.96
OFFICE CULTUREL DE LANGUE		
	1 500.00	1 421.80

Total des Subventions HT **274 240.34** **267 142.84** **267 142.84**

CLASSE 75 : PRODUITS DIVERS DE GESTION (FTB)

Quote part subvention d'Equipement		4 902.76
Cotisations		2 058.67
Produits divers de gestion (Dons, Décès Barreau)		1 628.85

8 590.28

CLASSE 76 : PRODUITS FINANCIERS

1 869.84

CLASSE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Frais retard Urssaf Remboursement		251.00
Bonif. Congés Spectacles		208.00
Régul Divers		73.87
Simetra 2007		18.87

551.74

CLASSE 78 : REPRISE SUR PROVISION

Congés payés 2008		6 969.00
-------------------	--	----------

6 969.00

CLASSE 79 : TRANSFERT DE CHARGES

Remboursement AFDAS charges		554.40
Remboursement Stage AFDAS		990.57

Billets SNCF

1 544.97

TOTAL DES PRODUITS 471 364.90

Les charges de l'exercice s'élèvent à 490 386.18 Euros et sont constituées par les rubriques suivantes :

CLASSE 60 : ACHATS	
Achats marchandises	109.78
Maquillage	1 413.76
Décors	9 889.73
Prestations de Services	558.63
Accessoires	1 916.59
Fournitures de Régie	1 356.08
Eau Energie, Chauffage	5 437.46
Fournitures Ent. et Equipement	2 042.21
Fournitures administratives	3 348.92
Costumes	1 331.72
Photographe	8.36
Fournitures non stockées	43.65
	27 456.89
CLASSE 61 : SERVICES EXTERIEURS	
Crédit bail mobilier	1 523.76
Locations immobilières	45 044.54
Locations Matériel	555.36
Location Matériel Régie	780.47
Location Matériel de Transport	2 514.14
Entretien biens immobiliers	922.38
Entretien biens mobiliers	2 529.68
Maintenance	3 993.67
Assurances Multirisques	4 880.11
Documentation Générale et Technique	2 565.83
	65 309.94
CLASSE 62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
Honoraires techniques	255.00
Honoraires	5 534.00
Imprimerie	465.00
Publicité	5 275.00
Voyages et déplacements	16 633.16
Missions et réceptions	2 267.07
Téléphone	3 181.39
Timbres	2 404.15
Autres frais et commissions	670.00
Concours divers (cotis.)	1 418.13
Cotisations Fnas	2 866.02
Divers	148.26
Frais d'acte	150.00
Transports sur achats	38.26
	41 305.44
CLASSE 63 : IMPOTS ET TAXES	
Formation professionnelle	3 817.00
Taxe apprentissage	1 399.09
	5 216.09
CLASSE 64 : CHARGES DE PERSONNEL	
Rémunération personnel Communication	4 583.42
Rémunérations Afficheurs	243.88
Rémunérations Costumière	2 331.95
Salaires administratifs	73 959.26
Salaires Artistes Intermittents	77 989.15
Salaires Techniciens Intermittents	21 944.48
Rémunération Scenographe	1 538.42
Gratification stagiaire	535.80
Def. Tournées	1 936.68
Def. Animations	1 905.71

Urssaf	47 744.91	
Rémunération accessoiriste	1 870.64	
Rémunération traducteur	3 524.92	
Rémunération Ass. Attaché production	2 714.02	
Audiens	15 994.66	
Congés Spectacles	20 623.18	
Def. Creation	1 265.42	
Assedic	12 124.11	
Medecine du Travail	753.16	
Rémunération Formateurs occasionnels	6 137.62	
Rémunération Metteurs en Scène intermittents	24 596.18	
Rémunération Attaché Production	7 862.67	
		332 180.24
CLASSE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Droits d'Auteur (SACD)	1 307.09	
		1 307.09
CLASSE 66 : CHARGES FINANCIERES		
Agios	1 166.37	
Autres charges financières	185.60	
		1 351.97
CLASSE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES		
URSSAF Intérêts Mars	238.00	
Divers	2.46	
		240.46
CLASSE 68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		
Dotation sur immobilisations corporelles	10 520.06	
		10 520.06
Provision Congés Payés		5 498.00
		490 386.18
TOTAL DES CHARGES		
		490 386.18
Il en résulte une perte pour l'exercice 2009 de		-19 021.28

W